

**BILAN DES INTERVENTIONS FAITES AUPRÈS DE L'EMPLOYEUR, DE LA COMMISSION SST  
OU AUTRES ORGANISMES DANS LE CADRE DE LA SURVEILLANCE ET L'APPLICATION DE  
LA LOI SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

NOM DE L'ÉCOLE : \_\_\_\_\_

NOM DE LA DÉLÉGUÉE OU DU DÉLÉGUÉ : \_\_\_\_\_

Pour chaque intervention indiquer :

1. Le problème	2. Qui a fait la démarche (partie syndicale)	3. À qui le problème a-t-il été soumis (partie patronale)	4. À quel moment	5. Recommandations ou actions	6. Problème réglé ou non	7. Pourquoi